



14ème législature

Question N° : 94504	De M. Jean-Christophe Fromantin (Non inscrit - Hauts-de-Seine)	Question écrite
Ministère interrogé > Fonction publique		Ministère attributaire > Action et comptes publics
Rubrique > grandes écoles	Tête d'analyse > ENA	Analyse > cours. mise en ligne. perspectives.
Question publiée au JO le : 29/03/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Christophe Fromantin interroge Mme la ministre de la fonction publique sur le contenu des cours dispensés à l'École nationale d'administration et sur la possibilité de les rendre disponibles en ligne. Alors que différents indicateurs internationaux de performance démontrent que l'efficacité des politiques publiques françaises n'est pas toujours au rendez-vous, il convient de s'interroger sur le contenu de la formation des administrateurs de l'État. Le dernier jury de l'ENA a été très critique sur les performances moyennes des candidats, parlant de « conformisme » et « d'absence de sens critique ». Cela est d'autant plus inquiétant que ce seront ces futurs administrateurs qui devront dans les prochaines années faire face aux réformes structurelles décisives à mener pour le pays. Il semble important de s'assurer que ces élèves aient la meilleure formation possible pour pouvoir contribuer à mener à bien les chantiers prioritaires qui attendent la France. Pour cela, il est urgent d'ouvrir l'accès aux enseignements dispensés par l'ENA, cours qui ne sont pas aujourd'hui disponibles, en dehors de leur seul libellé, en ligne. Alors que cette formation fait depuis longtemps l'objet de critiques dans le débat public, il l'interroge sur la possibilité de mettre en ligne l'intégralité des cours de l'ENA des dernières années sur le site Internet de l'école. Si des difficultés juridiques ou techniques venaient à se présenter pour faire droit à cette demande, il conviendrait d'en expliquer les raisons.